



FICHE INFORMATION HANDICAP

1. LA RÉFÉRENTE

La référente handicap de nüagency est Clara Pillet, formatrice et assistante pédagogique & administrative.

Au sein de l'OF, son rôle est de :

- Accueillir, évaluer les besoins et organiser l'accompagnement de chaque stagiaire tout au long de son parcours
- Informer et sensibiliser les équipes pédagogiques sur les aménagements possibles aux différents types de handicaps
- Développer un réseau de partenaires spécialisés sur les questions de handicap
- Assurer une veille sur les textes et les mesures législatives, les articles concernant le handicap.
- Proposer une démarche d'évaluation permanente du dispositif.

2. PARCOURS & FORMATIONS DE LA RÉFÉRENTE

Clara Pillet assure une veille documentaire à partir de plusieurs sites d'information dédiés au handicap:

- Abonnement à la newsletter de la CCAH
- Webinaire "Formation et handicap. Pour aller au-delà de l'indicateur 26 de la certification Qualiopi" dispensé par Défi-métiers.

Par ailleurs, elle dispose de ressources à partager avec les équipes pédagogiques et administratives afin d'accueillir les personnes en situations de handicap et d'organiser l'accompagnement de chacun des stagiaires.

3. NOTRE PROCÉDURE D'ACCUEIL POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

nüagency s'appuie sur un réseau de partenaires et de prestataires pour faciliter l'accès et orienter les personnes en situation de handicap dans leur parcours de formation professionnelle.

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

nüagency propose toutes ses formations en distanciel, permettant aux personnes à mobilité réduite de suivre l'offre de formations depuis leur domicile ou le lieu de leur choix.



En cas de handicap d'une autre famille (visuel, auditif, mental, psychique, maladies invalidantes), des aménagements sont également possibles en concertation avec le /la stagiaire et prestataires d'accompagnement.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

1. Anticiper les besoins

Lors de la prise de contact avec le.la prospect.e, l'équipe rajoute une partie sur les besoins spécifiques d'accessibilité.

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, nüagency soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap.

2. Préparer l'entrée en formation

La préparation se fait en 4 temps:

- Analyse de la situation de la personne
- Vérification de l'adéquation handicap / proje
- Anticipation des aménagements et les compensations éventuelles
- Evocation et traitement de la question du handicap

Cette étape doit permettre au référent handicap de déterminer, en toute connaissance de cause, le type d'accompagnement à mettre en œuvre pour le demandeur:

- soit construite en interne (équipe du centre de formation, formatrice et demandeur.euse)
- soit construite avec un/des Prestataires d'Appuis Spécifiques
- soit, en fonction de la situation, réorienter le.la demandeur.euse vers la Maison Départementale Des Personnes Handicapées pour obtenir la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) et/ou vers Cap Emploi pour l'accompagnement à l'insertion professionnelle et/ou le service d'information du CRFH.

3. Sécuriser le parcours de formation

La sécurisation se fait en 3 temps:

- Mettre en œuvre des moyens de compensation
- Mettre en œuvre les aménagements nécessaires et les adaptations pédagogiques
- Assurer le suivi renforcé du stagiaire tout au long

